

DEBAT PUBLIC - PROJET EPR2

CAHIER D'ACTEUR DE LA VILLE DE GRAVELINES

Monsieur Laurent NOTEBAERT, expose au Conseil que :

Considérant la saisine conjointe d'EDF et RTE de la Commission Nationale de Débat Public sur un projet de construction de deux EPR2 sur le site de la centrale nucléaire de Gravelines.

Considérant la décision de la CNDP du 3 juillet 2024 relative au projet d'EPR2 validant la mise en œuvre d'un débat public, d'une durée de quatre mois du 17 septembre 2024 au 17 janvier 2025,

EDF envisage de construire deux réacteurs nucléaires de type "EPR2" près des six réacteurs existants de la centrale de Gravelines (59). Ce projet prévoit également une adaptation du réseau haute tension par RTE pour garantir le raccordement des nouveaux réacteurs au réseau électrique. Si le projet se poursuit après le débat public, les travaux préparatoires pourraient commencer en 2026, avec pour objectif de mettre les nouveaux réacteurs en service aux alentours de 2038/2039.

Depuis 2004, la Municipalité de Gravelines s'est engagée clairement par courrier auprès de l'Etat et d'EDF en faveur de l'implantation de nouveaux réacteurs sur le site de la Centrale Nucléaire. À travers sa participation via des cahiers d'acteur aux débats publics relatifs à la Programmation Pluriannuelle de l'Energie et au programme proposé par EDF de six réacteurs nucléaires de type "EPR2" (Penly), la Municipalité a en effet déjà affirmé sa volonté de voir se développer la filière nucléaire, notamment au regard de l'ambition du territoire dunkerquois d'être un acteur clé de la décarbonation de l'industrie et de la mobilité électrique.

Alors que le débat public autour du projet de deux nouveaux réacteurs nucléaires à Gravelines est lancé, la Ville de Gravelines a souhaité s'appuyer sur une démarche de consultation citoyenne directe pour mieux cerner les attentes, les questionnements, voire les préoccupations ou les suggestions de ses habitants.

Cette démarche inédite menée de début septembre à mi-octobre 2024 à partir d'un questionnaire, d'ateliers organisés avec des élus, de participation à des manifestations et de réunions menées dans les maisons de quartier, a permis d'échanger avec plus de 960 personnes.



EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la ville de GRAVELINES
Arrondissement de Dunkerque
Département du Nord

Conseil Municipal convoqué le : 20 Novembre 2024

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU MARDI 26 NOVEMBRE 2024 – 18h15

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire
Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

Etaient présents :

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET, Adjoints au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Claude WADOUX, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Monsieur Michel CANOEN, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Madame Valérie GENEVET, Madame Emmanuelle PERY, Madame Lise BLANCKAERT, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Madame Annabelle SALA à partir de 18h28, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Conseillers Municipaux.

Absents Excusés :

Monsieur Raoul DEFUIT, Adjoint au Maire, donne pouvoir à Mr WILMOT,
Monsieur Bruno MARSYLLE, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mme BARBIER,
Cédric LIAGRE, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mr BOONEFAES,
Monsieur Julien GERAERT, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mr MERLEN,
Monsieur Modou FALL, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mme BEAUSSART,
Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mr VEYER,
Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale,
Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale,
Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.

Démissionnaires :

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHÉ, Conseiller Municipal.
Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.

Ce cahier d'acteur vise à retranscrire leur adhésion très majoritaire au projet mais également leurs interrogations sur les questions du logement, des équipements, du cadre de vie, des transports, de l'emploi, des risques et des retombées fiscales. Il rend compte de la dynamique collective engagée pour préparer notre territoire, mais aussi des questions qu'il convient encore de traiter au préalable afin d'être aidé dès maintenant pour mettre à niveau notre Commune.

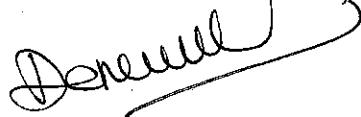
Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver ce cahier d'acteur.

Le Conseil Municipal,

- Oui l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve le cahier d'acteur ;
- Autorise le Maire à déposer le cahier d'acteur dans le cadre du débat public au nom de la Ville ;
- Sollicite le soutien de l'Etat et d'EDF pour mettre à niveau notre Commune ;
- **ADOpte A L'UNANIMITE.**

**FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 26 NOVEMBRE 2024
POUR EXTRAIT CONFORME,**

La Secrétaire de Séance,

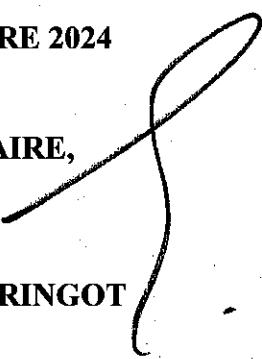


Christelle DENEUVILLE

Le MAIRE,



Bertrand RINGOT



Reçu en Sous-Préfecture le 28 NOV. 2024
Mis en ligne sur le site de la Ville le 28 NOV. 2024